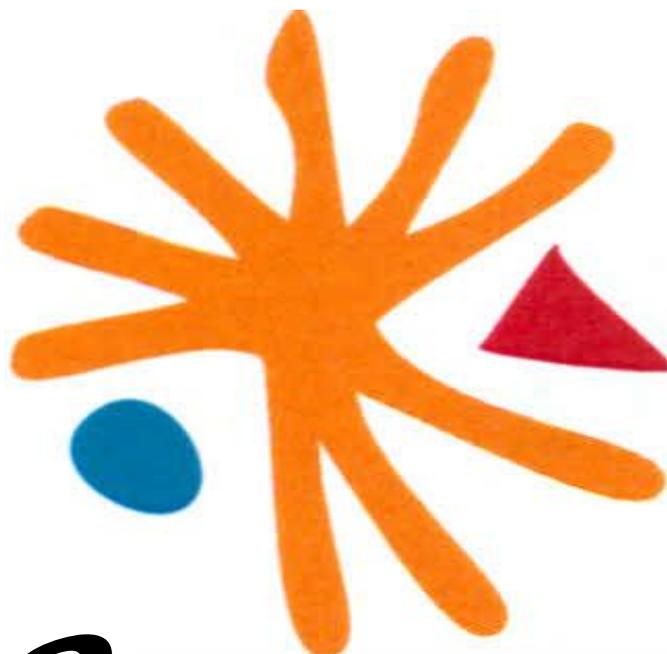


Ensemble scolaire



École

Apprendre et grandir ensemble

Année 2025/2026

Saint-Joseph Aubière

**ENSEMBLE SCOLAIRE
SAINT-JOSEPH AUBIERE**

Aubière, le 15 juin 2025

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Dans quelques jours les portes de notre établissement vont se fermer du **11 juillet au 25 août** .

Le jour de la rentrée, le 1^{er} septembre 2025, vous devrez nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous proposons l'individuelle accident de la FEC (assurance de l'école) que vous pouvez récupérer à l'accueil. Elle coûte 7,95.€ pour l'année scolaire.

Nous vous remercions encore de la confiance que vous témoignez à notre établissement, et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, la sincère expression de nos sentiments dévoués.

La Cheffe d 'Etablissement Premier Degré,
Marie-Ange ALLIGIER

La rentrée des classes

Elle est fixée au :

Lundi 1er septembre 2024

à **8 h 30** pour les classes de **CP et CE1**
dans la salle d'étude (porte bleue dans la cour)

à **8 h 45** pour les classes de **CE2, CM1 et CM2**
dans la salle d'étude (porte bleue dans la cour)

à **9 h 00** pour les classes de **GS et MS**

à partir de **9h15** dans les classes de **PS**
en fonction de l'horaire choisi en juin

TPS lundi 8 septembre entre 8h30 et 9h
enfants de 2 ans inscrits dans la structure petite enfance

INFORMATIONS

A noter dès maintenant :

Réunion de classes à 17h :

- **TPS de Mme Sylvia Roche vendredi 19 septembre 2025**
- **PS/MS de Mme Labetoul Sophie lundi 15 septembre 2025**
- **PS/MS de Mme Villarino Emilie lundi 15 septembre 2025**
- **PS/MS de Mme Girard Chrystelle lundi 15 septembre 2025**
- **GS de Mme Bouveret Emilie lundi 22 septembre 2025**
- **MS/GS de M. Berthou Ronan lundi 22 septembre 2025**
- **CP de Mme Michel mardi 16 septembre 2025**
- **CP de Mme Lévignes mardi 16 septembre 2025**
- **CE1 de Mme Létang mardi 23 septembre 2025**
- **CE1-CE2 de Mme Siblinger jeudi 25 septembre 2025**
- **CE2 de Mme Bacher mardi 23 septembre 2025**
- **CM1 de Mme Azevedo lundi 15 septembre 2025**
- **CE2 M. Barges mardi 16 septembre 2025**
- **CM1 de M. Barges mardi 9 septembre 2025**
- **CM2 de M. Duchassin mardi 16 septembre 2025**
- **CM2 de Mme Marrier mardi 16 septembre 2025**

Si certains enfants ont leur réunion de classe en même temps, l'enseignant de l'un des enfants vous recevra en rendez-vous individuel sur simple demande.

L'ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE

Le code de vie :

Il a pour but d'harmoniser la vie collective de l'établissement afin d'y instaurer un climat propice au travail fondé sur la confiance et le respect réciproque.

L'inscription d'un élève dans l'établissement vaut, pour lui-même comme pour sa famille ou son responsable légal, adhésion complète aux dispositions du règlement et engagement de s'y conformer pleinement.

*(Le texte sera remis à chaque élève à la rentrée
et signé par les parents et les élèves à partir du CP).*

Nous vous remettrons également la charte de la bienveillance que nous avons rédigée afin de partager avec vous notre vision de l'enseignement à l'école Saint-Joseph et le fonctionnement de notre équipe.

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Vous trouverez sur notre site la liste des fournitures qu'il reste à acquérir pour votre enfant.

Depuis maintenant 6 ans, nous avons décidé de vous faciliter la tâche en achetant les cahiers, protège-cahiers et autres fournitures directement en nombre avec notre fournisseur. Ces achats seront facturés avec les fichiers appartenant à l'élève en septembre.

Conscients du coût d'une rentrée scolaire, nous nous sommes efforcés de limiter la demande au strict minimum.

Vous veillerez à privilégier un cartable dont la rigidité préservera les manuels et les cahiers des élèves de primaire.

Nous comptons sur vous pour nous aider dans cet apprentissage du respect du matériel et du travail

POURQUOI UNE CONTRIBUTION FAMILIALE ?

L'état, avec lequel l'établissement est sous contrat d'association, rémunère directement les enseignants et verse une subvention pour couvrir les frais de fonctionnement de l'établissement pour les élèves d'Aubière uniquement.

Ce forfait est donc insuffisant pour absorber toutes les charges (traitement des personnels non enseignants, entretien des locaux, chauffage, électricité, aménagement, acquisition de matériel et de mobilier, investissement etc.)

La contribution familiale, calculée sur 10 mois, est donc nécessaire pour équilibrer le budget de l'établissement.

Les prestations avec leur coût vous ont été fournies auparavant sur la fiche de tarifs.

Vous trouverez sur notre site les tarifs 2025/2026

Rappel : Fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle accident le jour de la rentrée

Attention : ne rien envoyer par la poste

Pour une bonne gestion, nous vous demandons de respecter scrupuleusement la date de retour des assurances et du document de la CAF

Pour les familles qui n'ont pas retourné le document CAF (année 2025/26)

merci de le faire avant le 5 SEPTEMBRE 2025 dernier délai.

Attention : Dans le cas contraire la tranche C sera automatiquement prise en compte pour l'édition de la facture.